

*En tout premier lieu, je veux dire que je suis contre le projet. Pour plusieurs raisons!*

*Pour ses impacts sur la santé et l'environnement qui sont inextricablement liés. Je pense entre autres aux milliers de produits chimiques dans le liquide de fracturation hydraulique nécessaires pour obtenir le gaz naturel. Je pense encore aux 5 milliards de kw d'hydroélectricité fermée pendant 25 ans pour le Saguenay ce qui mènera sans doute au besoin d'un nouveau barrage avec tout ce que ça implique pour les citoyens et l'environnement.*

*Pour la qualité de vie que nous allons perdre avec le pipeline. Un point, entre autre, à La Motte, il passe sur ou derrière une petite île, pour se rendre sur l'autre rive vers La Corne. C'est une belle place pour pêcher et le seul chemin sur l'eau pour se rendre au lac LaMotte et plus loin encore. À cet endroit la rivière n'est pas large. Quel sera l'effet du pipeline sur le poisson qu'on mange? Quel sera l'impact d'une fuite de gaz si le lac est gelé? Qu'advient-il du transport en bateau à cette hauteur-là?*

*Pour les fuites de gaz assurées. Attention, c'est du méthane!*

*Il passe à La Motte : le sol y est argileux. Ça bouge de l'argile. Comment réagira un pipeline sur un sol argileux?*

*Il passe à proximité l'esker qui nourrit plusieurs villages et dépanneurs du Québec. Qui va assumer le risque de contaminer l'eau? Ça ne s'achète pas de l'eau, même à coup de milliard. Ça se protège! Et qui, sinon le gouvernement, devrait légiférer en ce sens?*

### **L'étape 0**

*Tant qu'au gouvernement, il ne s'implique pas. Il n'était pas là avant le 22 octobre 2019 là où commence son étape 1 : L'étape préparatoire : son plan de participation du public dans laquelle nous sommes maintenant et qui se termine le 10 mars 2020.*

*Il était totalement absent avant le 22 octobre 2019! Les promoteurs pourtant étaient très actifs à l'intérieur des populations directement impactées. Ils rencontraient différents groupes de la population impactée pour vendre leur projet: les citoyens autochtones, les non-autochtones, les conseils municipaux, les MRC, les chambres de commerce afin d'aller chercher une acceptabilité sociale qui a eu pour effet une division dans les milieux directement impactés, une polarisation des idées et une brisure dans le tissu social. Des conseils municipaux leur ont même déjà donné leur appui sans attendre l'étude d'impact. On suppose que gazoduc a eu une technique de vente efficace mais pas très acceptable. On pourrait élaborer sur le sujet facilement et ce serait très intéressant.*

*Ainsi, le gouvernement a laissé l'odieux aux citoyens de défendre leur territoire sans support légal et en donnant l'impression d'une complaisance entre lui et le promoteur. Cela, avant le dépôt de l'étude d'impact qui est l'étape 2 pour le gouvernement. C'est irresponsable! Tant que le gouvernement va garder cette manière de faire face aux promoteurs industriels comme gazoduc et aussi les minières qui ont le même mode d'emploi, on va revivre des*

*situations comme la mine à ciel ouvert de Malartic, le projet Authier à La Motte, le projet minier Matawinie à Saint-Michel des saints, Restigouche, Sept-Iles...la liste est longue, trop longue.*

*Dans un contexte mondial de changement climatique, de pénurie d'eau pour plusieurs pays, de paradis fiscaux pour les trop nantis, c'est le temps pour nous au Québec et au Canada de changer les règles d'arrivée de tout promoteurs ayant des impacts majeurs sur notre environnement et sur notre qualité de vie et de santé.*

*Chantal Germain*